

Image not found or type unknown



Garde à vue - nettoyage dossier et récupération documents saisis

Par **BLF**, le **11/04/2011** à **10:16**

Bonjour, j'ai été mis en garde à vue il y a exactement 3 ans. Des documents ont été saisis. Aucune suite n'a été donnée par le parquet. La plainte a été retirée 1.5 ans après. Je souhaite postuler à des emplois où on aura une vérification du casier judiciaire. Est-ce que celui-ci comporte des traces de cet événement? Il y a-t-il une procédure à suivre pour 1) nettoyer mon fichier 2) récupérer les documents qui ont été saisis (carnets, disque dur)? Comment faire? Merci de votre aide